

VANNES SENE GOLFE IMMO

LOCATION / BAREME DES HONORAIRES au 03/12/2019

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC*				
LOCATION	MODALITÉS	A LA CHARGE DE			
	(%, forfait, tranches)				
→Locaux d'habitations nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)					
≻ <u>STUDIOS & T1</u>	FORFAIT	- bailleur : 160,00 €			
		- locataire : 160,00 €			
≻MAISONS & APPT : loyer de 0 € à 799 €					
- entremise et négociation (hors mandat de gestion)	- 1,20% loyer annuel	- bailleur			
- visite, constitution du dossier locataire,					
Rédaction de bail (*)	- 4,5% loyer annuel	- bailleur			
	- 4,5% loyer annuel	- locataire			
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 2,4% loyer annuel	- bailleur			
	- 2,4% loyer annuel	- locataire			
≻MAISONS & APPT : loyer de 800 € à 999 €					
- entremise et négociation	- 1,2% loyer annuel	- bailleur			
- visite, constitution du dossier locataire,					
Rédaction de bail (*)	- 3,8% loyer annuel	- bailleur			
	- 3,8% loyer annuel	- locataire			
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 1,8% loyer annuel	- bailleur			
	- 1,8% loyer annuel	- locataire			
MAISONS & APPT : loyer de 1 000 € et plus					
- entremise et négociation	1,20% loyer annuel	bailleur			
- visite, constitution du dossier locataire,					
Rédaction de bail (*)	- 3,6% loyer annuel	- bailleur			
	- 3,6% loyer annuel	- locataire			
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 1,8% loyer annuel	- bailleur			
	- 1,8% loyer annuel	- locataire			
LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS					
- négociation, rédaction de bail, état des lieux	- 25% du loyer annuel HT	- locataire			
- rédaction de bail, état des lieux	- 3 mois de loyer HT	- locataire			
GERANCE LOCATIVE DELEGUEE A LOCAGESTIO	N				
 gestion mensuelle si loyer inférieur à 15 	00€ - 7,20% du loye	er mensuel hors charges			
 gestion mensuelle si loyer entre 1500 et 	•	er mensuel hors charges			

➤ HONORAIRES VACATION (heure) 90 € FRAIS DE RECOMMANDE 9,90€

gestion mensuelle si loyer supérieur à 2000€

garantie loyers impayés

(*) le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire :

- 4,80% du loyer mensuel hors charges

- 3% du montant du loyer mensuel hors charges

- 8€/m² pour la visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction de bail
- 3€/m² pour l'état des lieux

^{*} TVA au taux en vigueur de 20%



HONORAIRES DE VENTE (TTC)

	MONTANT DE LA TRANSACTION				
TYPE DE MANDAT	0 - 100 000€	100 001 - 300 000€	300 001 - 500 000 €	+ 500 000 €	
Mandat Simple	5990	5,95 %	4,95 %	3,95 %	
Mandat Expert	5990	5 %	4 %	3 %	
Mandat Expert Équitable*	2995 *	2,975 % *	2,475 % *	1,975 % *	

^{*} HONORAIRES CHARGE ACQUÉREUR